

ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES
CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES, TENUE LE 10 MARS 2022, PAR CONFÉRENCE WEB

APPROUVÉ LE 31 MARS 2022

3. PFC-014 – Financement
4. Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région du Nord-du-Québec, secteur Baie-James 2022-2024
5. Questions du public
6. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PFC-014 – FINANCEMENT

CONSIDÉRANT QUE l'indice de confiance est élevé;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise démontre une situation économique viable;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation du projet permettra à l'entreprise d'augmenter sa capacité de production et de répondre adéquatement à la demande future;

CONSIDÉRANT QUE le projet entraînera des répercussions positives sur le développement de la région;

CONSIDÉRANT QUE le projet reçoit l'appui de nombreux partenaires, tant locaux que régionaux.

Sur proposition de M. Denis Lemoyne, dûment appuyée par M. Guy Lafrenière.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCAEX-2022-03-10-02

D'OCTROYER au promoteur un financement de 150 000 \$ pour la réalisation du projet.

D'AUTORISER la direction générale à signer la lettre d'offre de financement et tous les documents afférents à ce projet pour et au nom de l'Administration régionale Baie-James.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LA RÉGION DU NORD-DU-QUÉBEC, SECTEUR BAIE-JAMES 2022-2024

CONSIDÉRANT QUE le Secrétariat à la condition féminine dispose de 200 000 \$ pour la signature d'une *Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région du Nord-du-Québec, secteur Baie-James 2022-2024* (Entente);

CONSIDÉRANT QUE le Comité condition féminine Baie-James est identifié comme mandataire dans le cadre de l'Entente.

Sur proposition de Mme Manon Cyr, dûment appuyée par M. Daniel Forgues.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCAEX-2022-03-10-03

D'INVESTIR 55 000 \$ pour le déploiement de l'*Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région du Nord-du-Québec, secteur Baie-James 2022-2024*, soit 45 000 \$ en argent et 10 000 \$ en ressources humaines;

D'AUTORISER la direction générale à poser tout geste et à signer tous documents afférents à ce dossier pour et au nom de l'Administration régionale Baie-James.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **QUESTION DU PUBLIC**

Aucune question du public.

6. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé.

Sur proposition de M. Alain Poirier, dûment appuyée par Mme Isabelle Lessard.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCAEX-2022-03-10-04

DE LEVER la séance à 8 h 26.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

René Dubé, président

Réal Dubé, secrétaire